



# COMMUNIQUÉ

## Ouvriers de l'État et « quasi-statut » Pour Force Ouvrière c'est non !!!

Depuis quelques semaines, tous les scénarios, y compris les plus saugrenus, se font jour quant à l'avenir des ouvriers de l'Etat.

Entre le ministère de la fonction publique qui « pond » dans son coin un « quasi-statut » et le cabinet du premier ministre qui semble considérer que l'affaire sera pliée au 1<sup>er</sup> janvier 2016, il est nécessaire de rappeler les positions et revendications de **Force Ouvrière** réaffirmées en l'occurrence lors de la communication du budget aux organisations syndicales par le ministre le 1<sup>er</sup> octobre 2015.

Tout d'abord, **Force Ouvrière** rejette catégoriquement le projet de « quasi-statut » fomenté par la fonction publique. Ce texte envisage le recrutement des futurs agents par le biais de l'article 36 de la loi « Sauvadet » qui permet d'embaucher des contractuels directement en CDI. Ce ne sont ni plus ni moins que des contrats type 84-16. Si, en plus, comme semble le prévoir le projet, on y rajoute une grille indiciaire et des spécialités, on réinvente les contrats type « décrets 49 ».

Pas besoin d'avoir fait l'ENA pour n'être capable de sortir que ce genre d'ineptie !!!

De plus, qui a inventé cette incongruité qui consiste à appeler cela un « quasi-statut » ?

A **Force Ouvrière**, nous ne connaissons que le statut ou le contrat. Entre les deux, ce ne sont que des termes de technocrates qui ne visent qu'à détruire idéologiquement un statut sans oser l'avouer.

Et, au cas où certains avaient envisagé d'obtenir l'accord des organisations syndicales sur ce sujet, qu'ils sachent, une fois pour toutes, que pour **Force Ouvrière**, c'est non !!!

La priorité, c'est d'autoriser les embauches dès 2016 afin de sauver, entre autres, le maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques et terrestres et de donner une visibilité aux établissements d'ici à la fin de la LPM. Il en va du maintien de nos compétences et de la capacité de notre pays à conserver une part importante du MCO en régie plutôt que de s'en remettre pieds et poings liés au secteur industriel.

Et s'il doit y avoir une discussion sur le devenir des ouvriers de l'Etat, **Force Ouvrière** exige qu'elle ait lieu sous la responsabilité du ministre de la Défense.

Ceux qui, aujourd'hui, sont prêts à tuer nos établissements par rejet dogmatique des ouvriers de l'Etat alors que tous les employeurs reconnaissent les besoins en la matière, sont des irresponsables. **Force Ouvrière n'entend pas les laisser faire !!!**

Paris, le 27 octobre 2015

